



Conférence INSPIRE : le partage des données à l'épreuve de la réforme territoriale



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CNIG

Conseil national de
l'information géographique

16 novembre 2015

**Journée d'information
et d'échange**
Programme





REMERCIEMENTS

Le conseil national de l'information géographique (CNIG) tient particulièrement à remercier, pour cette édition 2015 de la conférence **INSPIRE** France, certains contributeurs majeurs.

Cette année, la direction générale de l'aviation civile (DGAC) a accepté d'héberger la manifestation en mettant à disposition des locaux que les participants pourront, nous en sommes convaincu, apprécier.

L'association française pour l'information géographique (Afigéo) a, comme en 2014, apporté son relais médiatique, son soutien logistique et la contribution des entreprises membres. Pour finir, l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a complété l'organisation de l'évènement par son expertise en communication et le soutien financier sans que ce type de montage évènementiel ne peut se réaliser.

Merci à ces soutiens majeurs ainsi qu'à l'ensemble des contributeurs qui ont permis la mise en place de ce millésime 2015 !



LE MOT DU PRÉSIDENT

« Chacun l'aura remarqué, notre société est de plus en plus une société connectée, où les informations sont pour la plupart géolocalisables, voire géolocalisées. L'information géographique devient cruciale dans une période où le climat économique est tendu. Le CNIG, structure de coordination de la directive INSPIRE en France, a donc un rôle essentiel, d'une part en favorisant l'accessibilité à des données géographiques fiables, structurées, interoperables et à jour, d'autre part en élaborant des rapports, des standards ou des guides de recommandation, en faisant réaliser des études, ou en mettant en lumière des expériences partagées. Ce sont autant d'économies réalisées.

La conférence INSPIRE France, organisée par le CNIG, constitue désormais un moment annuel clef dans la progression du déploiement de la directive en France. Ses présentations favorisent la diffusion des bonnes pratiques, ses débats, en conférences ou ateliers, enrichissent, par les idées émises, les commissions et groupes de travail du CNIG. C'est la raison pour laquelle, je remercie les participants, et je les invite à poursuivre leurs contributions, au-delà du moment phare que constitue la conférence, en intégrant les commissions et groupes de travail du CNIG.

Le CNIG comprend actuellement près de 600 personnes impliquées dans ses diverses formations ; au-delà du chiffre c'est la contribution active de chacun qu'il faut encourager, car au final c'est bien la communauté des utilisateurs qui en est bénéficiaire.

Je vous remercie pour votre intérêt et votre implication dans les travaux de notre Conseil, car c'est bien à votre niveau que se produit la valeur ajoutée du CNIG : échanges d'expériences, guides de recommandations, études et rapports, standards...

Je vous souhaite une excellente conférence 2015. »

Roland Courteau, président du CNIG



Conférence INSPIRE France

16 novembre 2015

« Le partage des données à l'épreuve de la réforme territoriale »



Programme

9h30 - Accueil café

10h00 - 10h05 **Présentation du programme de la journée,**
Pascal LORY (Chef de mission CNIG à l'IGN).

10h05 - 10h25 **Introduction à la journée :**
Etat du déploiement d'INSPIRE en Europe et perspectives.
Hugo DE GROOF (DG Env. COMMISSION EUROPEENNE).

10h25 - 10h45 **« INSPIRE : où en est-on en France ? »**
Etat de la mise en œuvre d'INSPIRE en France, ses forces, ses axes de progrès ; à la lumière de ce bilan, analyse et mise en perspective ; comment accélérer le déploiement d'INSPIRE en France ?
Marc LEOBET (MEDDE et président de la commission Règles de mise en œuvre du CNIG).

10h45 - 11h45 Présentations de bonnes pratiques dans le domaine de l'harmonisation des données :

10h45 - 11h05 **Bruit et servitudes aéronautiques : standardisation et services en cours :**
Jusqu'en 2012, la diffusion des données DGAC était partielle et réduite aux services qui en faisaient la demande. En 2012, la DGAC s'est donné comme objectif de diffuser l'ensemble des documents en sa possession sur le Géoportail offrant ainsi une ouverture au grand public ainsi qu'une réponse aux exigences de la directive Inspire et de l'Ordonnance n° 2013-1184 du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique.
Magali CARNINO (DGAC).



11h05 - 11h25 Documents d'urbanisme standardisés en Vendée :

L'association GéoVendée s'inscrit pleinement dans les objectifs de la directive INSPIRE ; une de ses dernières réalisations consiste en la mise au standard CNIG de l'ensemble des documents d'urbanisme du département.

Cédric SEIGNEURET (GéoVendée).

11h25 - 11h45 Standardisation et accès aux données d'occupation du sol (OCS) en Alsace :

La connaissance de l'OCS en Alsace est une préoccupation de longue date, en lien direct avec la maîtrise de la consommation du foncier et la préservation des espaces naturels et agricoles. Pour y répondre, la Région Alsace pilote un projet au sein de CIGAL, l'IDG alsacienne, en développant un outil de suivi millésimé 2000, 2008, et 2011/12. Cet outil, en place depuis plusieurs années et accessible à tous, fait actuellement l'objet d'une analyse pour étudier les possibilités techniques et financières de son rapprochement avec la base de données Grande Échelle de l'IGN (BD conforme au standard CNIG de 2014).

Marie-Christine SCHOTT (Région Alsace)

11h45 - 12h30 Table ronde : « Comment ajuster les stratégies à chaque niveau afin d'accélérer le déploiement d'INSPIRE ? » : Avec Hugo DE GROOF, Marc LEOBET, Pascal SENARD (SIA), Dominique CAILLAUD (GéoVendée), Marie-Christine SCHOTT.

INSPIRE a été mise en place suite aux constats suivants : des données environnementales difficiles d'accès et peu compréhensibles, une difficulté à combiner des ensembles de données différentes et des barrières diverses au partage de données. Le déploiement d'INSPIRE rencontre des freins, une meilleure complémentarité des stratégies européenne, nationales et locales pourrait-elle l'accélérer ? Faut-il conforter cette imbrication des niveaux, et si oui comment ?

Animateur : Pascal LORY (Chef de mission CNIG à l'IGN).

12h30 - 14h00 Buffet



DANS L'AUDITORIUM

14h00 - 15h45

Conférence avec interventions et table ronde :

«Réforme territoriale, rôles respectifs des acteurs de l'information géographique et harmonisation des données » :

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) conforte le rôle de coordination de l'information géographique de référence des régions, par le biais des plates-formes de services numériques (et sans doute géographiques) qu'elles animent : quel en est l'impact pour l'ensemble des acteurs?

Quelles sont les perspectives en matière d'harmonisation des données géographiques? Cela conforte-t-il les standards nationaux ?

Animateur : Philippe MUSSI (président de la commission Animation territoriale du CNIG),

Rapporteur : Romain BUCHAUT (CRIGE PACA).

Interventions :

14h00 - 14h20

Rappel du contexte et des enjeux associés à la compétence de coordination de l'information géographique de référence de la loi NOTRe pour les régions,

Joël TIGNON (Région NPDC et ARF).

14h20 - 14h40

Présentation de la GéoPlateforme17 qui facilite et sécurise les échanges et le partage de données publiques normalisées, interactions avec les autres niveaux d'acteurs,

Benoît LIENARD (Directeur SI 17).

14h40 - 15h00

Témoignage de la DREAL Midi-Pyrénées sur l'harmonisation des données et la fusion des régions,

Sylvie DUFOUR (DREAL Midi-Pyrénées).

15h00 - 15h45

Table-ronde avec :

Jean-Marie SÈITE (Président d'Afigéo), **Joël TIGNON**, **Benoît LIENARD**, **Michel SEGARD** (IGN), **Benoît LIENARD**,

Olivier BANASZAK (ACUF et Métropole de Strasbourg),

Sylvie DUFOUR (DREAL Midi-Pyrénées).

16h00 - 16h20

Clôture de la Conférence

Dominique CAILLAUD (président de la commission Données du CNIG).



DANS LA SALLE 1

Atelier technique N°1 :

« Articulation entre niveau local et national : comment optimiser l'accessibilité aux données et services dans l'infrastructure de données géographiques? »

L'infrastructure française de l'information géographique est décentralisée. Elle nécessite des catalogues fédérateurs, des sites Internet destinés aux utilisateurs non géomaticiens, et donnant un accès simple et convivial aux services et séries de données. Comment optimiser l'articulation de ces acteurs pour rendre le meilleur service aux citoyens ? «Quelles solutions peuvent être envisagées par les producteurs ?»

Animateur : Pierre LAGARDE (BRGM),

Rapporteur : Valentin BLANLOT (ISOGEO).

Interventions :

14h00 - 14h20 Articulation entre infrastructure thématique et catalogue national : l'exemple de Sextant,
Catherine SATRA LE BRIS (IFREMER).

14h20 - 14h40 Une plateforme confrontée aux questions d'articulation Local/National avec le GEOCATALOGUE : Mécanisme de publication des métadonnées sur internet par une autorité publique locale et questionnement sur la fiabilité, la qualité et la maintenance,
Maël REBOUX (Rennes Métropole, GéoBretagne).

14h40 - 15h00 Les défis qui attendent le GEOCATALOGUE,
Maëlle DECHERF et Étienne TAFFOUREAU (BRGM).

15h00 - 15h45 Échanges avec la salle.

16h00 - 16h20 Clôture de la Conférence



DANS LA SALLE 2

Atelier technique N°2 :

« Mise en œuvre et usage de l'interopérabilité INSPIRE : le retour d'expérience des projets European Location Framework (ELF), OneGeology - Europe et Minerals4EU »

Le but du projet ELF est d'établir la plateforme européenne de localisation visant à fournir, dans le cadre INSPIRE, des données géographiques d'autorité, de référence, interopérables, transfrontalières et actualisées aux utilisateurs transfrontaliers ou européens. Quelles solutions techniques se dégagent ? OneGeology - Europe et Minerals4EU sont deux projets coordonnés par les services géologiques européens visant à produire des données pan-européennes à partir des données nationales disponibles dans le cadre d'INSPIRE. Quels sont les résultats et les enseignements de tels projets notamment d'un point de vue interopérabilité ?

Animateur : François CHIRIE (IGN),

Rapporteur : Jean-Yves GARINET (Magellium).

Interventions :

14h00 - 14h15 Retour d'expérience sur l'utilisation d'INSPIRE dans le cadre de la géologie à l'échelle européenne (cas des projets OneGeology Europe et Mineral4Eu),

François ROBIDA (BRGM).

14h15 - 14h30 Rappel des objectifs du projet ELF et état d'avancement de ce dernier,

François CHIRIE (IGN).

14h30 - 14h50 Les solutions techniques apportées par ELF (extension de schéma, transformation de données, services en cascade...),

Dominique LAURENT (IGN).

14h50 - 15h00 Les applications métier développées au sein d'ELF, les incitations destinées aux développeurs de nouvelles applications,

Bart DE LATHOUWER (OGC Europe).

15h00 - 15h45 Échanges avec la salle.

16h00 - 16h20 Clôture de la Conférence



NOS PARTENAIRES





INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

Producteur et diffuseur de référentiels de données géographiques et forestières, l'IGN intervient en appui d'autorités publiques pour contribuer à l'analyse des territoires, faciliter la mise en œuvre des projets d'aménagement et de développement durables comme l'application des réglementations.

L'institut a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données ainsi rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

Ses missions statutaires sont en autres de :

- Constituer et mettre à jour sur l'ensemble du territoire les bases de données géographiques et les fonds cartographiques dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé du développement durable, notamment le référentiel à grande échelle (RGE®). Le référentiel à grande échelle, système intégré d'information géographique couvrant l'ensemble du territoire national, est composé de bases de données numérisées et interopérables décrivant les thèmes, dénominations géographiques, unités administratives, adresses, parcelles cadastrales issues du plan cadastral, réseaux de transport, hydrographie, altitude, occupation des terres, ortho-imagerie et bâtiments mentionnés aux annexes I, II et III de **la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE)**. Les modalités de constitution et de mise à jour du référentiel à grande échelle sont fixées par arrêté du ministre chargé du développement durable ;
- Diffuser les bases de données géographiques et forestières ainsi que les fonds cartographiques qu'il constitue, notamment au moyen d'un **portail INSPIRE** tel que défini à l'article L. 127-1 du code de l'environnement ;
- Apporter au ministre chargé du développement durable un **appui pour le fonctionnement du Conseil national de l'information géographique** et, plus généralement, pour la mise en œuvre de la politique nationale l'information géographique ;
- Mettre en place et administrer **le portail INSPIRE de l'État** pour ce qui concerne les services de consultation prévus à l'article L. 127-4 du code de l'environnement et les services de transformation prévus au même article lorsque ces services sont dédiés aux changements de référentiel de coordonnées.

L'IGN travaille également depuis plusieurs années à la transformation de ses propres données de façon à les rendre conformes à la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007.

IETI Consultants a accompagné de nombreuses organisations publiques dans le cadre de la mise en conformité avec la Directive INSPIRE : formation au catalogage de données et à l'administration des données, action de sensibilisation / formation / accompagnement réalisée pour GéoBourgogne. Aujourd'hui, ces prestations étant prises en charge par l'IGN dans le cadre de sa mission d'appui ne sont plus réalisées, mais IETI propose toujours des sessions de formation dans les domaines de l'administration des données, du catalogage des données et de l'évaluation de la qualité des données.

Les missions de conseil réalisées auprès d'un grand nombre d'infrastructures de données géographiques régionales (dont deux en cours pour Champagne-Ardenne et Lorraine) sont l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des organismes régionaux dans leur mise en conformité avec la Directive INSPIRE (deux enquêtes réalisées en 2014 et 2015 dans les deux régions déjà évoquées), et de formuler des propositions et recommandations concernant la mise en conformité **INSPIRE**.

Enfin, toutes les missions de conseil réalisées auprès d'organisations publiques (majoritairement l'évolution de leurs SIG respectifs) sont l'occasion d'attirer leur attention sur l'intérêt de la mise en conformité INSPIRE, de faire un travail de pédagogie pour expliquer que les actions à entreprendre présentent également un intérêt pour la collectivité (mieux connaître ses données, pouvoir documenter ses données avant de participer à des IDG, etc) et de formuler des recommandations concrètes sur ce plan.



Pour Business Geografic, la conformité INSPIRE est un moyen, pas un objectif. INSPIRE contribue à normaliser les architectures techniques des SIG pour les orienter vers un modèle « Services ». Le programme de Recherche lancé par Business Geografic dès le début des années 90 visait déjà à faciliter la diffusion partagée des données SIG, pour les décloisonner des autres données métier. Il s'agit de la philosophie-même des technologies et solutions SIG web Business Geografic, dont la proposition de valeur innovante n'est aujourd'hui plus à prouver aux yeux des acheteurs publics.

Les technologies SIG web de Business Geografic respectent naturellement les standards de l'OGC et les normes ISO prescrites par INSPIRE. Mieux encore, elles contribuent à l'émergence de géo-plateformes collaboratives modernes, puissantes et innovantes qui comptent parmi les plus remarquables dans le paysage SIG.

Business Geografic met effet en œuvre des Infrastructures de Données Spatiales (IDS) innovantes et puissantes pour ses clients Collectivités locales et territoriales et Administrations publiques. Ces IDS sont créées sur mesure en fonction des contraintes techniques et des besoins fonctionnels de chaque client. Elles sont fondées sur les technologies Business Geografic, brevetées au niveau mondial et bénéficient de programmes de Recherche et Développements permanents. Elles regroupent l'ensemble des modules nécessaires au déploiement d'infrastructures de données spatiales totalement interopérables.

Ces différents modules sont interconnectés pour fournir une réponse globale aux besoins d'IDS. L'architecture proposée par Business Geografic intègre par ailleurs des outils du monde libre déjà largement répandus.

Au-delà des questions techniques inhérentes à la mise en œuvre d'infrastructures de données géographiques, les projets IDS sont des projets structurants pour les territoires ; ils permettent de fédérer l'ensemble des acteurs, des producteurs de données aux consommateurs d'information géographique, autour d'un outil SIG web collaboratif performant, interopérable, intuitif et évolutif.

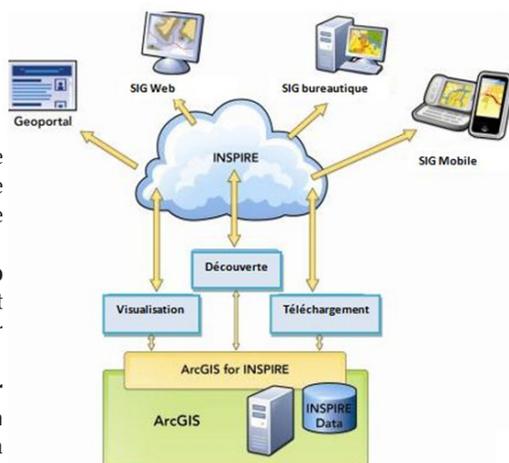
Les plateformes géomatiques conçues avec l'offre IDS de Business Geografic sont parmi les plus remarquables à ce sujet. Elles sont un véritable point de convergence pour leurs utilisateurs qui sont naturellement incités à mutualiser et co-produire l'information géographique.

Esri propose la solution ArcGIS for INSPIRE, solution complète qui étend les fonctionnalités du système ArcGIS pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE. Cette solution fournit les éléments suivants :

- Service de visualisation INSPIRE
- Service de téléchargement INSPIRE
- Modèle de données INSPIRE
- Service de découverte INSPIRE
- Editeur de métadonnées INSPIRE

ArcGIS for INSPIRE vous permet de répondre conformément à la directive INSPIRE, en offrant à votre SIG existant de nouvelles fonctionnalités :

- **Une extension ArcGIS for Desktop** pour créer et maintenir les données et métadonnées géographiques visées par INSPIRE.
- **Une extension ArcGIS for Server** pour créer des services de visualisation et de téléchargement conformes à la directive INSPIRE.
- **Des modèles de géodatabases** compatibles INSPIRE pour extraire, transformer, et charger (ETL) l'information géographique depuis des bases de données existantes vers des géodatabases conformes à INSPIRE.
- **Esri Geoportal Server en Open Source et des Add-ons** pour cataloguer et indexer les métadonnées INSPIRE - et pour publier des services de découverte compatibles INSPIRE.



Au-delà de cette offre, Esri a étendu son offre avec sa solution de portail, visant à faciliter la collaboration et le partager autour de la données géographique.

Une extension OpenData à Portal for ArcGIS est offerte à nos clients pour faciliter la diffusion de données en OpenData, notamment les jeux de données INSPIRE. Une dizaine d'organisation FR exploite déjà cette solution lancée officiellement en juillet dernier.



Depth est une entreprise de conseils et de services en information géographique. Depuis sa création nous participons à la mise en oeuvre de la directive Inspire. Membre de la communauté Opensource easySDI (<http://www.easysdi.org/>) nous travaillons activement, au sein du comité de pilotage et du comité technique, à l'implémentation des recommandations de la directive Inspire au sein d'une infrastructure de géodonnées. Ce projet démarré en 2008 fédère des expériences transnationales dans un contexte public et privé.

Plus récemment nous nous sommes engagés au sein d'un consortium de recherche européen (<http://www.energicod.eu/>) qui vise à créer des passerelles entre l'OpenData et les données géographiques. Là encore nous croisons nos expériences pour donner une valeur ajoutée aux usages des géodonnées dans un contexte d'interopérabilité qui repose sur les fondations d'Inspire.

Pour toutes ces raisons, conseils et solutions informatiques, Depth s'implique et accompagne ses clients dans la mise d'Inspire en France.



A l'échelon européen, Camptocamp se positionne comme un acteur très présent dans la mise en oeuvre de la directive INSPIRE pour ses clients producteurs de données. Nos réalisations et nos contributions sont multiples. En voici quelques exemples emblématiques :

- Mise en oeuvre, maintenance opérationnelles et support pour les plateformes régionales de **Bretagne, Aquitaine, Alsace, Picardie** et **Auvergne** avec la solution **geOrchestra**
- Principal contributeur à la solution Open Source de catalogage **Geonetwork**;
- Mise en oeuvre et maintenance du catalogue **Sextant** de l'IFREMER et de **Geocat** en Suisse
- Contribution à l'amélioration de **Geoserver** : intégration de la norme WFS2



Créée en 2009, la société Isogeo a pour objectif d'aider les organismes publics et privés à optimiser l'utilisation, le partage et la valorisation de leurs données géographiques.

La Plateforme Isogeo – architecture informatique en nuage (cloud) et modules gérés en mode SaaS – permet de recenser, documenter et partager facilement les données.

Après 3 années de R&D, 1 million d'Euro investi et 1 brevet déposé, Isogeo s'impose en 2012 auprès des organismes publics comme la solution de référence pour le catalogage de données géographiques : département, région, communauté d'agglomération et communauté urbaine, agence d'urbanisme, établissement public foncier...

2014 est l'année où la Plateforme Isogeo intègre à la fois **la Directive INSPIRE** et la démarche d'**Open Data**.

D'autre part, Isogeo est investi dans divers groupes de travail Inspire au niveau de l'Afigéo et du CNIG.

INSPIRE VOUS INSPIRE

Envoyez-nous vos bonnes histoires
à cnig@cnig.gouv.fr



Valorisez vos mises en œuvre concrètes de la directive INSPIRE en termes de catalogage de métadonnées, de mise en place de services ou d'harmonisation des données. Pour les faire connaître (Site web du CNIG, rapportage triennal à la CE, conférences...), écrivez nous !



cnig@cnig.gouv.fr